

# Déclaration préalable

Conseil Supérieur de l'Education du jeudi 11 février 2021



Petit bulletin d'actualité sanitaire : Confinement, couvre-feu, variants et gestes barrières occupent un grand champ médiatique et invitent à essayer des méthodes qui se voudraient agiles pour juguler une situation qui reste préoccupante. Les protocoles renforcés sont mis en place sur tout le territoire mais très clairement de façon toujours aussi inégale. L'adaptabilité locale n'est vraisemblablement pas mise toujours en œuvre à l'échelle d'un territoire de vie. C'est l'ensemble de notre société qui ne se retrouve plus dans les injonctions contradictoires, sources d'anxiété. Des classes entières sont fermées, des élèves et des enseignants en éviction face à la montée des cas variants. Dans de trop nombreux endroits, les élèves ont les cartables chargés de tout leur matériel pédagogique, tous les jours, au cas où une décision rapide serait prise de fermer. Les masques de catégorie 1 sont demandés, les masques en tissu de ce type sont donc possibles. Pourtant, il est demandé trop souvent des masques chirurgicaux et en nombre suffisant pour se rendre en cours. Nous comprenons bien la difficulté de pouvoir savoir quel tissu est catégorie 1 ou non, à l'heure d'entrée en cours dans un établissement. Il n'en reste pas moins que l'incompréhension des directives, les questions financières et environnementales se dressent aussitôt. Nous n'apprenons à personne ici qu'équiper une famille entière en masques jetables représente un coût non négligeable. La FCPE demande depuis le début de la crise que l'Etat se penche concrètement sur des aides pour les élèves et leurs familles en grande précarité, qu'elle soit installée comme momentanée.

Nous ne pouvons pas ignorer et ne pas agir devant les images choquantes d'une partie de la jeunesse qui défile récupérer des produits de première nécessité, qu'ils soient alimentaires ou d'hygiène. Et la FCPE prend une part active dans l'organisation de collectes solidaires. Mais là encore trop peu de mesures sont décidées, pour eux et les écarts se creusent encore plus durement au travers des configurations familiales et sociales. Ils sont nombreux à emprunter pour financer leurs études, par exemple. Études qui en l'espèce sont très différentes dans l'organisation présence-distance, selon l'établissement fréquenté, université ou grande école. Il y a deux ans maintenant, le comité interministériel de la jeunesse, dont nous sommes membres, s'est réuni pour travailler sur les grandes lignes que devaient prendre en compte prioritairement les politiques jeunesse. Une mesure avait fait l'unanimité comme étant essentielle, un revenu minimum pour la jeunesse. Vivre, se loger, se nourrir, se soigner sont des droits et plus encore au début de sa vie adulte, dans un parcours formatif, pour s'émanciper. Mais là encore les préjugés élitistes ont pris la main sur ce qui apparaît plus que jamais aujourd'hui nécessaire, pour ne pas dire vital. La FCPE demande que cette question sur laquelle il y a déjà eu des travaux soit reconsidérée très rapidement.

Oui, les adultes, les enfants, les jeunes ne vont pas toutes et tous bien. Ne sont pas toutes et tous en bonne santé, physique, mentale ou psychologique. Là où l'Etat devrait jouer un rôle encore central, sur la santé scolaire, la loi 4D a misé sur une complète décentralisation. Mais cela permettra-t-il véritablement de lutter contre le manque de moyens humains ou même financiers dans les établissements scolaires face à des besoins énormes ? Le personnel sera-t-il en nombre suffisant ? Le personnel aura-t-il suffisamment de temps pour pouvoir accompagner de manière plus personnalisée ou systémique, les élèves, les personnels, contacter parents comme médecin traitant, s'il y en a un ? Il ne s'agirait pas non plus d'accumuler des données sur les enfants et les jeunes pour les croiser dans les différentes strates des banques de données territoriales. Pour la FCPE, la santé scolaire remplit des objectifs bien spécifiques, qui aujourd'hui sont noyés dans le « toute adaptation locale ». Un peu comme l'orientation il y a peu, comme autre grand projet systémique. L'éducation reste visiblement un grand terrain d'essai de décentralisation, sans forcément prendre en compte l'arrimage à un territoire de vie. Dernièrement, les adaptations locales face à l'épidémie. Les parents d'élèves sont de plus en plus nombreux à nous interpeller et agir, quand sur un même territoire, les inégalités d'organisation de traitement sont de plus en plus visibles. Nous sommes alertés par la fuite en avant vers le privé qui accueille à bras ouverts, par l'élitisme qui s'affiche dans le maintien des

emplois du temps des grands lycées publics de centre-ville, quand ceux de la zone périphérique n'en bénéficient qu'à 50%. Autres problèmes : le manque d'enseignants, de personnels, d'infirmières ou de personnels AESH, le stress engendré par la montée grandissante du contrôle continu dans l'évaluation, un calendrier perlé face à des dates d'épreuves encore fixes mais insuffisamment préparées, comme le grand oral par exemple...

L'adaptation locale, mal calibrée, atteint grandement ses limites pour conserver les principes intangibles d'une école de la République, laïque, obligatoire et qui respecte l'égalité des enfants et des jeunes dans ce qu'ils et elles sont ; une école gratuite qui participe activement à la mixité sociale, à la lutte contre les impacts environnementaux, à déconstruire les préjugés de tout type ; une école qui forme les futurs citoyennes et citoyens et qui les accompagne à se projeter et se construire leur avenir. La FCPE entend bien continuer à agir pour tendre toujours vers ses principes fondamentaux